



REPUBLIQUE DE GUINEE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE PRODUCTION ALIMENTAIRE D'URGENCE EN GUINEE

(PPAU/AEFPPF-GUINEE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SERVICE DE CONSULTANT

AMI /N°4/PPAU/2023

**RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET POUR L'AUDIT DES COMPTES DU  
PROJET PPAU**

**SECTEUR : AGRICULTURE**

N° d'identification du projet : P-GN-A00-009

N° du Prêt : 2100150043343/ N° du Don : 2100155042118

**Date de l'avis : 18 Septembre 2023**

**Financement : Banque Africaine de Développement**

Le Gouvernement de la République de Guinée a sollicité et obtenu un financement du Fonds Africain de Développement (FAD/BAD) sous forme de dons et prêts pour couvrir en partie le coût du Projet de Production Alimentaire d'Urgence en Guinée (PPAU/AEFPPF-GUINEE). Le programme s'exécute sur une période de vingt-quatre (24) mois allant du **1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 au 30 juin 2024 est la date d'achèvement et 31 Décembre 2024 est date de clôture du projet** et s'étendra sur l'ensemble du territoire national. Le Projet a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Don et prêt pour financer l'audit des comptes du projet à travers le **Recrutement d'un Cabine pour l'Audit des Comptes du Projet**

Le Ministère de l'Agriculture, agissant en qualité de l'Agence d'Exécution du Projet de Production Alimentaire d'Urgence en Guinée (PPAU/AEFPPF-GUINEE). Au compte du Gouvernement de la République de Guinée envisage d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du prêt et du don du projet pour financer le contrat de prestation **pour l'Audit des Comptes du Projet**.

#### **- OBJECTIFS DE L'AUDIT**

Lors de la conduite d'un audit des états financiers, les objectifs généraux de l'auditeur sont les suivants :

- a) obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur ; obtenir une opinion permettant d'établir si les états financiers ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au référentiel d'information financière applicable ;

- b) obtenir une assurance raisonnable que les livres de comptes du projet constituent la base de la préparation des états financiers du projet (EFP) par la cellule d'exécution du projet et sont établis pour refléter les opérations financières du projet et que la cellule d'exécution du projet a instauré des contrôles internes adéquats tout en conservant des pièces justificatives de toutes les opérations.
- c) exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du projet, vérifier que les fonds du projet ont été utilisés aux fins prévues et conformément aux dispositions de l'accord de prêt/de don ;
- d) obtenir une assurance raisonnable concernant l'atteinte des objectifs du projet ou du programme en s'assurant que les réalisations physiques du projet correspondent aux fonds décaissés et au calendrier des sorties de fonds ; le rapport technique du projet ou du programme fournit suffisamment d'informations et de données pour permettre aux utilisateurs d'évaluer pleinement les réalisations du projet ; et
- e) faire rapport sur les états financiers et communiquer ses propres conclusions comme requis par les normes d'audit.

### **EXPÉRIENCE ET COMPÉTENCES DE L'AUDITEUR**

Le cabinet d'audit doit être enregistré et être régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional critère éliminatoire. Le cabinet doit avoir réalisé au moins dix (10) missions d'audit des projets de développement, financés par des partenaires techniques et financiers (PTFs) au cours des cinq dernières années 2022 2021 2020 2019 et 2018

Le cabinet doit mobiliser les personnels suivants

**Directeur(trise) d'audit :** Expert-comptable (CA, ACCA, CPA, etc.) régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre national ou régional des experts comptables, capitalisant au moins 10 ans d'expérience générale et dont cinq années devront avoir été consacrées à l'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. Il devra démontrer avoir effectué au moins huit (8) missions d'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement au cours de son expérience.

**Chef de mission :** Expert-comptable (CA, ACCA, CPA, etc.) régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre national ou régional des experts comptables, capitalisant au moins 5 ans d'expérience générale dont trois années devront avoir été consacrées à l'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. Il devra démontrer avoir effectué au moins cinq (5) missions d'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement au cours de son expérience.

**Auditeur senior :** Expert-comptable stagiaire régulièrement inscrit sur le tableau d'un Ordre national ou régional des experts comptables en qualité de stagiaire, capitalisant au moins trois années d'expérience générale dont deux devront avoir été consacrées à l'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement. Il devra démontrer avoir effectué au moins trois (3) missions

d'audit comptable et financier de projets financés par la Banque africaine de développement ou toute autre Banque multilatérale de développement au cours de son expérience.

Auditeur technique senior : professionnel technique qualifié justifiant d'au moins 5 années d'expérience dans le secteur pertinent. L'expérience de l'audit des projets financés par des organisations multilatérales de développement ou la réalisation d'audits techniques seraient un atout.

**Auditeur spécialisé dans la passation des marchés** : un professionnel certifié en passation de marchés (CIPS ou équivalent), justifiant d'au moins 5 années d'expérience professionnelle dans la conduite d'audits de passation de marchés et/ou l'exécution d'activités de passation de marchés dans des projets ou programmes multilatéraux financés par des bailleurs de fonds.

Les consultants seront évalués sur la base des critères et sous critères d'évaluation ci-après :

#### 14-CRITERES ET SOUS CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATS

N°	Désignations	Notations
<b>1</b>	<b>Qualifications du cabinet</b>	<b>100 points</b>
1.1	Le cabinet d'audit doit être enregistré et être régulièrement inscrit au tableau d'un ordre des experts comptables reconnu au plan national ou régional. <i>Ce critère est éliminatoire</i>	Eliminatoire
	<i>Avoir une expérience confirmée en audit financier</i>	100 points
1.2	Avoir réaliser au moins 10 missions en audit financier des projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers (PTFs) au cours des cinq dernière année 2022 2021 2020 2019 et 2018	80 points
1.3	Plus de 10 missions en audit financier des projets de développement financés par des partenaires techniques et financiers (PTFs) au cours des cinq dernière année 2022 2021 2020 2019 et 2018	20 points max <i>soit 5 points par mission supplémentaire</i>

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

**Le cabinet sera sélectionné sur base de la qualification du consultant SQC**

#### DUREE DE LAMISSION

La période couverte par le mandat de l'auditeur concerne les périodes ci-après : du 01 Janvier 2023 au 31 décembre 2023 ; du 01 janvier 2024 au 31 Décembre 2024, y compris la clôture.

La présente mission d'audit se déroulera sur une durée de trente jours par exercice. Le rapport provisoire pour l'audit du projet est attendu 25 jours après le démarrage de la mission et le rapport définitif au plus tard 5 jours après les observations du Client.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les Termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous. Siège de la Coordination du projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors, Conakry, République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99. E-mail : [batigou@yahoo.fr](mailto:batigou@yahoo.fr) [soulcam418@gmail.com](mailto:soulcam418@gmail.com) du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les candidatures devront faire parvenir leur offre par voie électronique aux adresses [batigou@yahoo.fr](mailto:batigou@yahoo.fr), [soulcam418@gmail.com](mailto:soulcam418@gmail.com) ou en version papier» par « Les expressions d'intérêt doivent porter expressément la mention « **CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINE POUR L'AUDIT DES COMPTES DU PROJET PPAU** » **au plus tard le 06 Octobre 2023** à 10 heures à la Coordination du Projet, sis au **Quartier Kipé Centre Emetteur, Commune de Ratoma Transversal N°2 en face de l'Immeuble Séta Motors Conakry République de Guinée** Tel:+224 621 35 82 51/623 28 81 46.

Le Coordinateur



Atigou BALDE

